

SOMMAIRE

- Historique
- Résumé général
- Différents risques
- Recommandations

HISTORIQUE

Le WANEP-CI, à travers son programme CI-WARN produit et diffuse depuis avril 2012 des rapports mensuels sur la sécurité humaine en Côte d'Ivoire. Par le canal de ces rapports, il veut informer le public et faire des recommandations aux différents décideurs afin de permettre à ceux-ci de prendre des décisions idoines aux moments opportuns.

Ce présent numéro offre au lecteur un aperçu général de la situation sociopolitique, économique et sécuritaire de la Côte d'Ivoire au cours du mois de Novembre 2014.

I- RESUME GENERAL

Au plan politique :

- Il existe des dissensions au sein des partis politiques notamment au Front Populaire Ivoirien (FPI, opposition) où deux camps s'affrontent pour le contrôle du parti au prochain congrès de décembre 2014.
- Les représentants de l'Alliance des Forces Démocratiques (AFD, coalition de l'opposition incluant le FPI) et du Mouvement des Forces d'Avenir (MFA) ont fait leur retour au sein du Bureau de la Commission Electorale Indépendante (CEI) suite à l'amendement de la loi n°2014-644 du 03 novembre 2014 modifiant la loi du 09 octobre 2001 portant composition, attribution et fonctionnement de la CEI.
- Plusieurs cadres FPI (Atteby William, Lia Bi Douayoua, Hubert Oulaye, Assoa Adou, Odette Sauyet, ...) sont rentrés d'exil.
- Le Président déchu du Burkina Faso, Blaise Compaoré, a séjourné à Yamoussoukro avant d'aller au Maroc, le jeudi 20 novembre. Avec des membres de sa famille, il avait trouvé exil en Côte d'Ivoire après sa démission du pouvoir, le vendredi 31 octobre.

Au plan sécuritaire :

- Le niveau de sécurité s'est stabilisé depuis quelques mois. Le nombre et le type de crimes sont restés les mêmes : les phénomènes des coupeurs de route et des microbes restent néanmoins préoccupants.

Au plan socio-économique :

- Le front social a été marqué par des revendications syndicales, touchant plusieurs secteurs d'activité (la sécurité, l'éducation, la santé, etc.).
- De violences ont secoué la ville d'Odienné (région du Kabadougou) les jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2014 suite à la mort d'un jeune dans les geôles du commissariat de police.
- La Marine nationale a arraisonné quatre bateaux de pêche (deux bateaux de pêche industrielle chinois et deux bateaux de pêche artisanale) qui exerçaient de façon illégale dans les eaux territoriales ivoiriennes. Les deux chalutiers chinois pêchaient dans des "eaux interdites" et étaient restés longtemps près des côtes, là où se reproduit les poissons ; ce qui met en danger certaines espèces.
- Depuis Septembre 2014, les premiers cas de choléra ont été diagnostiqués à Abidjan. La maladie connaît une propagation dans des zones longeant la Côtère. Près de 137 cas ont été enregistrés dont 09 décès.

II- LES DIFFERENTS RISQUES

1- Risques 1 : Agressions armées

Tableau 01 : *Tableau estimatif des agressions armées du mois de Novembre 2014*

Type d'agression armée	Nombre	Victimes	
		Morts	blessés
Attaques armées	02	-	Plus de 03
Braquages/cambriolages	17	05	06
Assassinats	06	06	-

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

Autres	09		-
Total	35	11	Plus de 09

A l'instar des mois précédents, la situation sécuritaire est calme sur l'ensemble du pays. Le nombre et le type des crimes sont relativement les mêmes. Les coupeurs de route (bandits armés) continuent d'attaquer les automobilistes et autres moyens de transport sur les routes du pays. Les régions du Tchologo (Ferkessedougou, Kong), du Hambol (Niakaramadougou) et du Haut-Sassandra (Soubré) ont été les plus marquées. En milieu urbain, la criminalité est marquée par le phénomène des microbes.

Au cours du mois de Novembre 2014, le taux des attaques armées représente 06% des cas d'agressions armées. Il est en légère hausse par rapport au mois d'Octobre 2014 où il était à 04%. Les attaques contre les forces de l'ordre demeurent en baisse (un (01) seul cas a été enregistré : dans la nuit du vendredi 07 novembre, à Yopougon (Abidjan), des individus lourdement armés ont attaqué trois agents de police lors d'un contrôle, faisant deux blessés).

Le taux des braquages/Cambriolages est en baisse. Il est de 50% des cas d'agressions armées enregistrés contrairement au mois d'Octobre 2014 qui était de 72%. Et il s'est rapproché du taux observé en Septembre dernier (48%). En outre, 06% des cas d'agressions armées sont liés aux assassinats.

Quelques incidents les plus "saillants" liés aux agressions armées :

Date	localité	Incident	Victimes		Pertes financières et matérielles
			morts	blessés	
04/11/2014	Treichville /Abidjan	Cambriolage : dans la nuit du mardi 04 au mercredi 05 novembre, des bandits ont cambriolé une agence de transfert d'argent. Ils ont fait un énorme trou dans l'un des murs du local. A l'intérieur de l'agence, les malfrats ont défoncé le coffre-fort et emporté tout son contenu.	-	-	Près de 11000000 de F.CFA emportés
09/11/2014	axe Katiola-Niakaramadougou / région du Hambol	Braquage : dix (10) individus armés d'armes de guerre et de gourdins ont attaqué plusieurs véhicules entre les villages de Wéréguekaha et Niakaramadougou. Sous la menace de leurs armes, le gang a dépouillé les occupants des véhicules dont des gendarmes, identifiés à travers leur tenue de fonction, de leurs biens.	-	-	Plusieurs biens matériels et financiers emportés
26/11/2014	Bouaké /région du Gbêké	Cambriolage avec effraction : des hommes armés ont défoncé la porte d'un domicile au quartier Broukro. Face à la résistance du locataire, les malfrats l'ont blessé à la jambe avec la crosse de leur fusil. Après leur forfait ils ont emporté sa moto.	-	01	-01 moto emportée
27/11/2014	Plateau /Abidjan	Assassinat : des vigiles ont découvert le corps sans vie d'un petit garçon en pleine décomposition, la jambe droite sectionnée jusqu'au genou au sous-sol de l'immeuble la Pyramide au Plateau.	01	-	
30/11/2014	Kong /région du Tchologo	Attaque armée : six (6) coupeurs de route ont attaqué un mini car près du village de Mapina dans la Sous	-	04	une importante somme d'argent.

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

préfecture de Kong. Les malfrats ont contraint le conducteur à immobiliser le véhicule. Ils ont dépouillé quatre (4) passagers de leur bien, dont une femme.

2- Risques 2 : Violences faites aux femmes et aux enfants

Tableau 02 : *Tableau estimatif des violences faites aux femmes et aux enfants du mois de Novembre 2014*

Type de violence	Total		Conséquences	
	Femmes	Enfants	Morts	blessés
Violence sexuelle	01	01	-	02
Violence physique	04	01	02	03
Autres	-	01	-	-
Total	05	03	02	05

Dans la nuit du dimanche 02 au lundi 03 novembre, au quartier Port-Bouët 2 dans la commune de Yopougon (Abidjan), trois bandits armés d'un pistolet automatique, d'une kalachnikov et dont l'un encagoulé, ont assiégé une cour commune. Dans l'une des maisons, les malfrats **ont soumis une dame à un viol collectif** sous les yeux de son mari, neutralisé par les armes à feu.

Le lundi 03 novembre, à la place FIGAYO dans la commune de Yopougon (Abidjan), un jeune homme âgé de 25 ans **a tué une fillette de 11 ans à l'aide d'une machette**. A la suite de son crime, celui-ci a été également battu à mort par la foule.

Le mercredi 05 novembre 2014 à Bingerville dans la banlieue abidjanaise, un homme de 29 ans **a donné plusieurs coups de pilon à une dame** pour avoir donné un autre nom à son village. Il a été condamné le 26 novembre à 2 mois d'emprisonnement ferme.

Le vendredi 07 novembre, un planteur, aidé par son épouse, **a assassiné une dame âgée de 80 ans** à Boussoué, un village de la sous-préfecture de Gbolouville dans le département de Tiassalé (région de l'Agnéby-Tiassa).

Le samedi 08 novembre, à Bolia, dans la sous-préfecture d'Issia (région du Haut-Sassandra), un paysan de 37 ans **a violé une femme de 75 ans**. Après son forfait, il s'est évanoui dans la nature. La victime a été conduite à l'hôpital pour des soins.

Le lundi 10 novembre 2014, au quartier « BEAGO » dans la commune de Yopougon (Abidjan), un commerçant malien âgé de 21 ans **a tailladé sa femme pour avoir refusé d'avoir des rapports intimes avec lui**. Le bourreau a été finalement neutralisé par les voisins et mis aux agents du 16^{ème} arrondissement de police.

Le mardi 25 novembre, au quartier Houphouët-ville à Nimbo dans la commune de Bouaké (région du Gbêké), un individu **armé de machette a violé une fillette de 12 et l'a assassinée** après son forfait.

Le jeudi 08 novembre, lors d'un entretien avec la presse, le Directeur départemental de la Santé et de la Lutte contre le SIDA d'Agboville (Agneby-Tiassa), Dr Zoro-Bi Ali, a indiqué que plus de 16 femmes décèdent par jour en Côte d'Ivoire, suite à des complications dues aux grossesses ou aux accouchements. Dr Zoro-Bi a attribué ces décès, entre autres, aux hémorragies qui surviennent après les accouchements. Il a donc insisté sur la sensibilisation qui pourrait contribuer à réduire le taux de mortalité maternelle. Il s'agit, pour les femmes, de faire les quatre Consultations prénatales (CPN) telles que recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

3- Risques 3 : Conflits intercommunautaires et autres

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

✓ Depuis le 28 octobre 2014, le village Motobé, localité située dans le département d'Alépé (région de la Mé), est confronté à une crise de chefferie. Deux (02) clans (les générations Dougbô et Gnon dô) se disputent la gestion du village. La situation reste relativement calme. Toutefois, les autorités administratives et les cadres du village devraient tout mettre en œuvre pour trouver une solution définitive à cette crise.

✓ Le dimanche 30 Novembre, à Lahou Kpanda, village situé dans le département de Grand-Lahou (régions des Grands Ponts), de vives tensions sont survenues entre communautés autochtones Avikam et allogènes Fanti (originaires du Ghana), suite à la mort "jugée mystérieuse" de deux jeunes autochtones à l'issue d'une altercation avec des Fanti. Les populations locales s'en sont pris à l'ensemble de la communauté détruisant des habitations et ont réclamé le départ du village des deux (2) mis en cause. Pour se mettre à l'abri, les Fanti ont fui le village pour se réfugier à Grand-Lahou. Alertées, les autorités administratives ont mené des démarches pour ramener le calme.

4- Risques 4 : Risques sociales

Durant le mois de Novembre 2014, le front social a beaucoup été mouvementé, d'une part par des revendications corporatistes, et d'autre part par des émeutes ou manifestations violentes :

➤ Revendications corporatistes

Le mois de Novembre 2014 a été marqué par une succession des mouvements de grève dans plusieurs secteurs de l'Administration Publique. Les secteurs les plus touchés sont ceux de la santé, de l'éducation et de la sécurité.

Les conditions professionnelles, sociales et salariales sont à la base des revendications qui sont montées d'un cran le mardi 18 Novembre où des militaires ont investi les rues à travers plusieurs villes du pays (Abidjan, Bouaké, Korhogo, et Daloa), créant la psychose au sein de la population civile qui est restée en grande partie terrée chez elle de peur de subir des brimades des soldats). En effet, ce mouvement de revendication a connu des infiltrations. Sept (07) individus cagoulés ont été interpellés dans la commune d'Abobo (Abidjan). Pour contrôler ces manifestations, le gouvernement a accédé aux doléances des manifestants. Par ailleurs, ce soulèvement a donné plus d'ardeur à d'autres mouvements de protestation tels que chez les ex-combattants, les gardes pénitentiaires (le jeudi 27 Novembre) et les groupes sociaux (le collectif des cadres supérieurs de la santé non retenus au concours 2014, les enseignants et les étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, les instituteurs adjoints, etc.). **Face à ces différents mouvements de revendication, le gouvernement a usé de la voie du dialogue.**

➤ Emeutes ou manifestations violentes

Le samedi 1^{er} Novembre, à Ferkessédougou (région du Tchologo), des jeunes commerçants ont incendié les postes de contrôle des douaniers aux entrées Nord, Sud et Ouest de ladite ville pour protester contre une opération de lutte contre la contrebande dans le magasin d'un grossiste. Ils ont saccagé le bureau des douanes locales. Les policiers, alertés, les ont empêchés d'y mettre le feu. Ces commerçants ont aussi blessé quatre (04) douaniers.

Le jeudi 20 Novembre, des élèves des établissements secondaires de Duékoué (région du Guémon) ont débrayé pour protester contre le fondateur du collège IGEP, Touré Mamadou, pour avoir battu et blessé un élève en classe de 3^{ème} dans son établissement. Ils ont tout saccagé sur leur passage avant de se rendre au domicile dudit fondateur. Après des jets de pierre dans la résidence, la police a dispersé les manifestants à l'aide de gaz lacrymogène. Les classes sont restées fermées toute la journée pour éviter de nouvelles manifestations.

Le mardi 25 Novembre, à Zagné (région du Cavally), des commerçants ont barricadé les rues et fermé le marché de la localité pour dénoncer "l'harcèlement" des éléments de brigade mobile douanière de

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

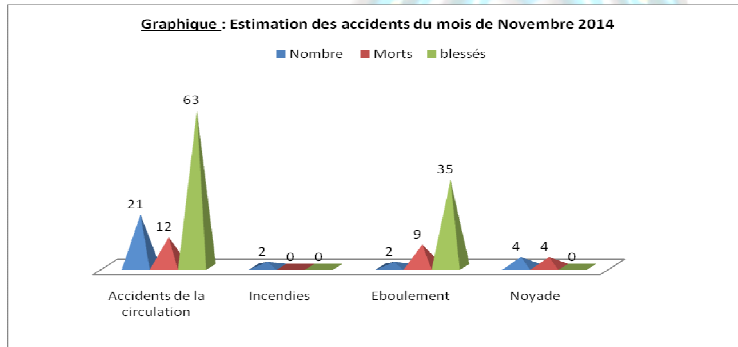
Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

Guiglo. Selon les manifestants, ces agents les rackettent au quotidien de même que les paysans sur les pistes villageoises.

Les jeudi 27 et vendredi 28 Novembre, la ville d’Odienné (région du Kabadougou) a été secouée suite au décès d’un jeune conducteur de taxi moto dans la cellule de détention du commissariat de police quelques heures après son arrestation (le jeudi 27 Novembre). La victime est accusée de « menace de mort, destruction de bien d’autrui et violence et voie de faits sur une jeune élève ». Des jeunes de la ville ont attaqué le commissariat, la préfecture de police et la brigade de gendarmerie, incendiant un véhicule de police, emportant plusieurs ordinateurs et des armes. Ils ont aussi saccagé les mobiliers de bureaux. Les éléments des Forces Républicaines de Côte d’Ivoire (FRCI) les ont empêchés de détruire les bâtiments. Le Ministre des Transports, M. Gaoussou Touré et d’autres cadres ont échangé, le vendredi 28 Novembre, avec les différentes couches sociales de la ville. Ils ont d’abord invité les jeunes manifestants à être des artisans de paix, à préserver les infrastructures du département et ont enfin exigé des excuses publiques.

5- Accidents

Cette rubrique concerne les accidents de circulation, les incendies, les intoxications alimentaires ou empoisonnement et autres accidents



-En Novembre 2014, 72% des accidents enregistrés sont des accidents de la circulation, qui ont fait plus de 12 morts et plus de 63 blessés. Comparativement au mois d’Octobre dernier, on note **une nette hausse** (12 cas d’accidents de la circulation en Octobre 2014 contre 20 en Novembre 2014). Les excès de vitesse et l’imprudence au volant et autres sont l’origine de plusieurs dégâts humains et matériels. 14% des cas d’accidents sont liés aux noyades avec quatre (04) morts. Le nombre d’incendie **ont fortement baissé** avec deux (02) cas enregistrés (soit 07% des cas d’accidents collectés) qui n’ont pas entraîné des pertes *en vie humaine contrairement au mois d’Octobre 2014 où on a noté trois (03) cas causant 03 morts et 01 blessé.*

Au cours du mois de Novembre 2014, deux (02) cas d’éboulement ont été enregistrés soit 07% du total des accidents collectés. Le dimanche 02 Novembre, au quartier Lokoua dans la commune de Yopougon (Abidjan), un pont de fortune a cédé sous le poids des passants et a fait au moins un (1) mort (un bébé de quatre (04) mois) et plus de 30 blessés. Le mercredi 05 Novembre, l’effondrement d’un immeuble dans la commune d’Attécoubé (Abidjan) a fait au moins huit 08 morts et plus neuf 09 blessés graves.

Quelques accidents du mois de Novembre 2014 :

Date	localité	incident	Victimes	
			Morts	blessés
03/11/2014	à Yamoussoukro/ capitale administrative et	Incendie : Un feu dont les causes restent indéterminées a ravagé une partie du marché de Mofétai. Des ateliers de couture, de mercerie et une partie des places occupées par	-	-

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d’Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

	politique	les vendeuses de poissons et de bananes sont partis en fumée. Alertés, des éléments des sapeurs pompiers ont eu du mal à venir à bout des flammes en raison des bouches d'eau autour du marché fermées.		
17/11/2014	à Briboré/ Divo/région du Lôh- Djiboua	Naufrage : trois(3) paysans de retour des champs ont voulu traversé la rivière Boubo à pirogue. Le courant de l'eau était très fort et a fait chavirer la pirogue. Deux des trois usagers s'en sont tirés par la nage. Le troisième est mort noyé.	01	-
18/11/2014	à Sikensi/ région de l'Agnéby-Tiassa	Accident de la circulation : Un car de transport en commun, en provenance de Man pour Abidjan s'est renversé dans un ravin après plusieurs tonneaux au PK 61 sur l'autoroute du Nord. A l'origine de cet accident l'imprudence du chauffeur qui roulait à vive allure et ne cessait de communiquer au téléphone.	au moins 04 morts	plusieurs blessés
24/11/2014	sur l'axe Toumodi- Yamoussoukro/ région des Lacs	Accident de la circulation : Un car de l'Union des Transporteurs de Bouaké (UTB) en partance pour Bouaké s'est renversé après plusieurs tonneaux suite à la crevaison d'un des pneus avant à la sortie de Toumodi, occasionnant sur le coup un mort et plusieurs blessés dont le chauffeur qui a eu la main droite amputée.	02	48

6- Risques humanitaires

En Septembre 2014, les premiers cas de choléra ont été diagnostiqués à l'île Boulay dans la commune de Yopougon (Abidjan). A la date du 26 Novembre 2014, 137 cas ont été enregistrés dont neuf 9 décès :

Tableau 03 : *Tableau situationnel de l'épidémie de la maladie du choléra à la date du 26 novembre 2014 (source : DHP)*

Localité	Nombre de cas
Adjamé/Plateau	18
Koumassi/Port-Bouët/Vridi/Marcory	60
Yopougon-Est	40
Yopougon-Ouest	08
Fresco	10
Grand-Lahou	01
Total	137

La propagation rapide de la maladie à Abidjan et le long des villes de la Côte d'Ivoire serait liée à un déficit de communication. Le gouvernement n'a produit aucune communication sur la maladie, encore moins une déclaration sur l'épidémie. Malgré cet état de fait, des ONG n'ont pas attendu pour apporter leur appui aux Districts sanitaires affectés.

7- Risques : Violences politiques

La situation politique au cours du mois de novembre 2014 était plus ou moins calme mais a été marquée par les dissensions au sein des partis politiques et le retour des représentants des partis de l'opposition réunis au sein de l'Alliance des Forces Démocratiques (AFD) et du Mouvement des Forces d'Avenir (MFA) au Bureau de la Commission Electorale Indépendante (CEI) :

➤ Dissensions au sein des partis politiques

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

✓ Le samedi 15 Novembre, à Gagnoa (région du Gôh), le vote des secrétaires de section du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a été émaillé d'incidents provoqués par les partisans du Président du Conseil Régional du Gôh, Joachim Djédjé Bagnon, dont le nom ne figurait pas sur la liste des candidats autorisés à participer à la compétition. Selon les informations, les partisans de Djédjé Bagnon, révoltés, ont cassé des urnes. **L'émissaire de la Direction du PDCI, Jules Kouadio, mandaté pour superviser ces élections, a promis de rendre compte à qui de droit pour prendre la décision qui s'impose en pareille circonstance.**

✓ Le mercredi 26 Novembre, le Comité de contrôle du Front Populaire Ivoirien (FPI) a rendu publique la décision relative à l'élection du Président du parti au congrès des 11, 12, 13 et 14 Décembre 2014. Le Président Pascal Affi N'Guessan, candidat à sa propre succession affrontera l'ex-Président Laurent Gbagbo, fondateur dudit parti actuellement détenu depuis bientôt trois ans par la Cour Pénale Internationale (CPI) et son procès prévu pour le 7 Juillet 2015. Son adversaire, Pascal Affi N'Guessan, en liberté provisoire, attend la date de son procès en Assises après du 22 Octobre dernier.

Il ressort dans cette lutte pour le contrôle de la présidence du parti, deux (2) camps sont opposés : le premier fait de la libération de Laurent Gbagbo "le cœur de la stratégie de lutte du parti" et le second aspire à s'investir dans le jeu politique et à participer à la présidentielle de 2015 derrière Pascal Affi N'Guessan.

➤ Retour au Bureau de la Commission Electorale Indépendante (CEI)

Le jeudi 27 Novembre, les représentants de l'opposition (Alain Dogou et Bertin Ganin) et Anaky Jacob du MFA ont repris leurs activités au sein du Bureau de la CEI. Le jeudi 06 Novembre, le représentant de l'Eglise Catholique, l'Abbé Martial Boni Boni les avait devancés. Pour rappel, le vendredi 05 Septembre 2014, lors de l'élection du président de la CEI, ils s'étaient retirés pour manque de consensus autour du mode de désignation dudit Président de ladite Commission.

Leur présence permettra de pourvoir la 4ème vice-présidence et les deux secrétaires adjoints du bureau de la CEI très prochainement. Une avancée du consensus autour de la CEI qui est vivement saluée.

III- RECOMMANDATIONS

a. Au Gouvernement

- Poursuivre le dialogue politique dans la résolution de la crise à la CEI,
- Donner aux forces de sécurité les moyens adéquats pour assurer leur mission,
- Améliorer et faire appliquer les textes de répression des violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants,
- Instaurer la gratuité de la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles,
- Prendre des mesures pour endiguer le phénomène des « microbes »,
- Mettre en place un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits,
- Accentuer les campagnes de sensibilisation sur le respect du code de la route,
- Juger les personnes accusées d'atteinte à la sécurité d'Etat selon le délai prescrit par la loi,
- Créer et réhabiliter les routes pour une meilleure circulation des usagers.

b. Au Ministre de la Santé et de la Lutte contre le VIH SIDA

- Communiquer suffisamment sur l'épidémie du choléra afin de freiner son extension,
- Continuer la sensibilisation des populations sur l'observation des consignes sanitaires pour éviter l'épidémie de la fièvre à virus Ebola en Côte d'Ivoire,

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org

c. Au Ministre de la Défense

- Renforcer les patrouilles des forces de l'ordre dans les villes, quartiers et communes afin de réduire l'insécurité,
- Organiser des stages de formations réguliers à l'égard des forces de l'ordre (policiers, militaires et gendarmes),
- Renforcer les capacités opérationnelles (moto, carburants, etc.) des agents de sécurité,
- Installer des dispositifs de surveillance adéquats aux frontières et à l'intérieur du pays,
- Protéger les populations et respecter leurs droits

d. Aux Forces de sécurité

- Renforcer les patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- S'engager à faire respecter effectivement les mesures prises par le gouvernement concernant la prévention contre l'épidémie à virus Ebola en sécurisant convenablement les frontières et en empêchant tout mouvement de sortie ou d'entrée des populations en Côte d'Ivoire dans les zones frontalières,
- Mettre en place des unités mobiles de surveillance des pistes villageoises pour empêcher toute entrée en Côte d'Ivoire des populations vivant dans les pays limitrophes touchés par la fièvre Ebola.
- Protéger les populations et respecter leurs droits,
- Faire le travail avec professionnalisme et probité.

e. Aux Partis politiques

- Mener des campagnes d'éducation politique et démocratique à l'endroit de leurs militants et sympathisants pour le développement d'une culture démocratique,
- Renforcer avec sincérité le dialogue politique avec le gouvernement,
- Conduire une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la Nation,

f. Aux partenaires de développement

- Soutenir le processus électoral pour des élections démocratiques et apaisées en 2015,
- Appuyer les actions de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

g. A la société civile

- Dénoncer les violations faites aux femmes et aux enfants,
- Sensibiliser les populations pour le dépôt volontaire des armes,
- Faire le monitoring des discours violents (discours haineux et/ou dangereux) des acteurs politiques,
- Mettre plus de professionnalisme dans le travail,
- S'impliquer dans les campagnes de sensibilisation des populations contre l'épidémie de la fièvre Ebola,
- Vulgariser les mesures préventives de lutte contre le virus Ebola élaboré par le gouvernement.

h. Aux populations

- Dénoncer les violences faites aux femmes et aux enfants,
- Respecter les différences des uns et des autres, accepter de pardonner et s'engager sans faille pour la réconciliation nationale,
- Collaborer avec les forces de l'ordre pour une meilleure sécurisation du pays,
- Etre prudent sur les routes et respecter le code de la route.

Fait à Abidjan, le 08 Décembre 2014

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)

" Attention l'épidémie à virus Ebola est une réelle menace "

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, bâtiment B au 1er étage, Porte 11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email: wanepci@yahoo.fr / site web: wanepcotedivoire@wanep.org